

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, au sujet du dernier point soulevé je crois que c'est le point de vue de Interprovincial et mes fonctionnaires en conviennent, qu'il devrait commencer à Sarnia à l'extrémité du principal pipe-line en provenance de l'Ouest du Canada. Quant aux fournitures d'acier, aux dépenses actuelles et aux prévisions de dépenses, ce sont là des questions particulières que j'aimerais prendre en préavis. Il me sera agréable de communiquer ultérieurement avec le député à ce sujet.

[Français]

QUÉBEC—LE PROLONGEMENT PROJETÉ DU PIPE-LINE JUSQU'À MONTRÉAL—LES DISCUSSIONS DU PREMIER MINISTRE AVEC LE PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné sa dernière rencontre avec le premier ministre du Québec, le très honorable premier ministre peut-il informer la Chambre de l'état actuel des discussions au sujet du prolongement du pipe-line jusqu'à Montréal?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur le président. Ce n'est pas la coutume de révéler le contenu des discussions bilatérales que j'ai périodiquement avec les premiers ministres des provinces. Je n'ai certes pas l'intention de me référer à ces conversations aujourd'hui.

M. Grafftey: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Étant donné la pénurie mondiale de pétrole, est-ce que le premier ministre de la province de Québec a indiqué la nécessité de poursuivre les consultations fédérales-provinciales au sujet de la construction d'un super port au Québec?

M. Trudeau: Monsieur le président, je pense qu'il vaudrait mieux poser la question au premier ministre du Québec.

Je le répète, la politique fédérale est exposée chaque jour par les ministres du gouvernement fédéral, mais pour ce qui est de la politique du gouvernement du Québec, il vaut mieux s'enquérir auprès du premier ministre québécois.

[Traduction]

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. Le député de Brome-Missisquoi a déjà posé une partie de cette question. Sans demander au premier ministre de nous dire en quoi consistaient les entretiens qu'il a eus avec le premier ministre de la province de Québec, pourrait-il nous indiquer s'ils ont abordé la question du pipe-line de Montréal et s'ils ont abouti à une entente à ce sujet?

M. Trudeau: M. l'Orateur, il me semble que cette question est la même que celle qu'a posée en français le député de Brome-Missisquoi.

M. Nielsen: Le premier ministre n'a sans doute pas compris ma question. J'ai entendu et compris la question qu'a posée le député de Brome-Missisquoi en français.

Questions orales

Une voix: Vous avez de la chance.

M. Nielsen: Je demande au premier ministre, sans vouloir qu'il nous fasse part de tout l'entretien qu'il a eu avec le premier ministre du Québec, s'il a parlé du prolongement du pipe-line et si, dans ce cas, une entente a été conclue entre lui-même et le premier ministre du Québec?

M. Trudeau: M. l'Orateur, il semble évident qu'il m'est impossible de répondre à cette question sans révéler le contenu de cette conversation.

Des voix: Oh, oh!

[Français]

LE PROBLÈME DE L'APPROVISIONNEMENT EN PÉTROLE—CONSULTATIONS PRÉALABLES AVEC LE QUÉBEC AVANT DE PRENDRE DES DÉCISIONS

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Étant donné que, à propos de ces problèmes de pétrole, le gouvernement du Canada devra sous peu prendre des décisions importantes, le premier ministre pourrait-il au moins nous assurer que toute décision prise par le gouvernement fédéral sera précédée de consultations avec le gouvernement du Québec?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui monsieur le président. Exactement comme dans le cas de l'Alberta, comme le député le fait remarquer—et je le répète pour la nième fois, monsieur le président—lors de la conférence tenue dans l'Ouest au mois de juillet dernier, le gouvernement fédéral a demandé que le problème de l'énergie soit mis à l'ordre du jour, et ce sont les gouvernements de l'Ouest qui ont refusé cette proposition.

[Traduction]

LA POSSIBILITÉ D'UNE HAUSSE DU MAZOUT DE CHAUFFAGE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE—LA QUESTION DU RAVITAILLEMENT

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, j'aimerais ramener le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources aux problèmes que connaît la Colombie-Britannique.

Une voix: Allez-y.

M. Oberle: Dans sa déclaration d'hier soir, il n'a pas parlé des problèmes apparents de cette province, et j'aimerais lui demander si, à sa connaissance, le prix du mazout de chauffage vient d'augmenter par suite de sa déclaration de la semaine dernière qui encourage les augmentations de prix?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, justement, je n'ai été informé d'aucune augmentation, mais je rappelle au député et aux compagnies en cause que toute hausse de prix doit se fonder sur la preuve, qu'elles doivent établir, que l'assurance des approvisionnements entraîne des frais supplémentaires et que c'est le consommateur qui doit les acquitter. Pour autant que je sache, aucune compagnie de la Colombie-Britannique ne nous a présentée une demande.

M. Oberle: Monsieur l'Orateur, le ministre croit-il qu'une augmentation du prix assurera la continuité du